

## Chargé d'opérations au bureau « Projets Routiers » (H/F)

Agent de catégorie B de la filière technique - cadre d'emplois des techniciens territoriaux



**Titulaire ou contrat de 3 ans**



**Chaumont (52)**



**Fin de publicité : 06/10/2024**

<u>Temps de travail et fondement juridique :</u>	<u>Rémunération brute mensuelle :</u> Technicien (exemple)	
<b>Temps de contrat :</b> titulaire ou contractuel 39h/semaine  <b>Fondement juridique du candidat contractuel :</b> titulaire ou contractuel	<b>Echelon 1 :</b> <b>R.I.F.S.E.E.P. : B2</b> (prime mensuelle)	1 836,20 € 548 €
<i>Rémunération minimum basée sur la grille indiciaire. Dans le cas où vous seriez retenu, une fiche financière vous sera transmise.</i>		

### Missions du service – positionnement de l'agent :

L'agent est recruté par le conseil départemental de la Haute-Marne et affecté à la Direction des infrastructures du territoire qui intervient dans le cadre de la mise en œuvre de politiques décidées par l'assemblée départementale en matière :

- d'entretien et d'exploitation routière ;
- de gestion des routes et d'ouvrages d'art ;
- de déplacements et sécurité ;
- de gestion du domaine public ;
- de développement des infrastructures numériques ;
- de développement de l'offre d'ingénierie territoriale ;
- de gestion du patrimoine bâti.

L'organisation territoriale du conseil départemental de la Haute-Marne dans les domaines des routes et des transports repose sur quatre pôles techniques (Chaumont, Joinville, Montigny le Roi et Langres) et le centre technique départemental.

Le Service « Routes et Ouvrages d'Art » est chargé de préparer les politiques de la collectivité dans les domaines de l'entretien et de la modernisation du réseau routier, puis de veiller à l'optimisation de leur mise en œuvre. Ce service est composé :

- d'un bureau « entretien routier et contrôles extérieurs »
- d'un bureau « ouvrages d'art »
- d'un bureau « projets routiers »

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du bureau « projets routiers », le chargé d'opérations au bureau « projets routiers » exerce ses missions en étroite collaboration avec les techniciens « travaux neufs et ouvrages d'art » des pôles techniques et les autres bureaux du service. Il est le référent de l'opération pour la collectivité pendant toute la phase d'études, des études préalables jusqu'à la passation des marchés de travaux.

### MISSIONS PRINCIPALES :

#### 1. Etude de projets routiers sur routes départementales

- participer à l'élaboration des programmes pluriannuels d'investissement en réalisant les études préliminaires afin de définir le montant des opérations à inscrire,
- commander et piloter les études préalables (levés topographiques, études géotechniques, études environnementales, ...),
- réaliser le recueil des données fonctionnelles nécessaires pour la mise au point du projet (trafic, accidentologie, ...) en contactant les services concernés, en se déplaçant sur le terrain et en prenant contact avec les pôles techniques, les élus locaux, les riverains et les occupants du domaine public,
- présenter l'avancement des études et des points à régler en commission de projet,
- assister le service des affaires foncières pour s'assurer de la maîtrise foncière du projet (acquisitions, occupations temporaires) en établissant les pièces techniques nécessaires (plans, calcul des surfaces) et en participant aux réunions organisées par ce service,

- établir l'ensemble des dossiers nécessaires pour l'obtention des autorisations administratives (diagnostic archéologique, dossier « loi sur l'eau », défrichement, ...),
- élaborer l'ensemble des dossiers d'études et les dossiers de consultation des entreprises (DCE),
- présenter les DCE concernant les travaux aux techniciens chargés du suivi des travaux avant le lancement de la consultation
- analyser les offres, vérifier la validité technique des variantes proposées et rédiger les rapports d'analyse,
- participer aux réunions de chantier pendant la phase de préparation du chantier notamment,
- établir les plans d'exécution des travaux ou donner le visa sur les plans d'exécution établis par les entreprises,
- assister le technicien chargé du suivi des travaux pendant la réalisation des travaux et notamment pour la validation des fiches techniques des produits ou lors de la prise de décision nécessaire pour l'adaptation des travaux suite à des découvertes de contraintes non prévues lors des études,

## 2. *Avis technique sur les projets techniques établis par des maîtres d'œuvres privés ou les pôles techniques*

- vérifier la conformité du projet ou des variantes proposées par les entreprises par rapport aux « normes » techniques,
- être force de proposition par rapport à des contraintes imposées par la collectivité.

### **MISSIONS TRANSVERSALES :**

- contribuer au bon fonctionnement du service,
- élaborer et gérer le marché de levés topographiques en collaboration avec les chargés d'opérations,
- apporter en tant que de besoin un renfort aux autres bureaux du service dans le domaine du tracé routier et du dimensionnement des chaussées,
- participer activement à la modernisation des services en tant que chef de projet ou membre d'équipe projet,
- participer dans son domaine de compétence à la mise en œuvre de la politique départementale (Offre Départementale d'Ingénierie Territoriale, Haute-Marne Numérique, ...) décidée par l'assemblée départementale.

### **Profil recherché :**

- maîtrise de la technique routière et des guides techniques de référence,
- esprit d'analyse et de synthèse et capacité rédactionnelle,
- aptitude au travail en équipe,
- aptitudes relationnelles, à l'écoute et à l'animation ;
- rigueur et organisation,
- expérience en maîtrise d'œuvre,
- maîtrise des outils informatiques standards Word et Excel,
- connaissances en marchés publics,
- discrétion et réserve.

### **Pourquoi nous rejoindre ?**

**Les plus :** Tickets restaurants, association amicale, contrat de groupe et participation mutuelle (non obligatoire)

Au 01/01/2025 : CNAS et prévoyance

**Organisation de travail :** Travail sur 5 jours en moyenne, 39h00, avec amplitude variable en fonction des obligations du service public. Horaires fixes : 09h00-11h30 14h15-16h45 et le vendredi 16h00. 17 jours RTT et 25 jours de congés annuels.

Possibilité, sous réserve de nécessité de service d'effectuer 40 jours de **télétravail** sur 12 mois.

#### **Comment candidater ?**

*Vous pouvez adresser votre candidature à [contact.recrutement@haute-marne.fr](mailto:contact.recrutement@haute-marne.fr)  
Lettre de motivation, curriculum vitae et recueil de consentement des données exigés*

**Par courrier, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + curriculum vitae) à :**

À Monsieur le Président - Conseil Départemental de la Haute-Marne - 1, rue du Commandant Hugueny 52000 Chaumont

*Vous souhaitez vous installer en Haute-Marne, n'hésitez pas à joindre l'agence d'attractivité : [bienvenue-hautemarne.fr](http://bienvenue-hautemarne.fr)*